

2025-02/03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 février

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur François CAVALLIER, Maire**

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Nicolas BAGNIS, Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Timothée KOENIG, CACHELEUX Karine, Jean-Christophe CHAUTARD, Aurélie COURANT,

Absents excusés : Pascal MONTLAHUC (Pouvoir à Tim KOENIG), Isabelle DERBES (Pouvoir à Pascale AUGUET-OTTAVY), Michel REZK (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Marie MEYER (Pouvoir à Karine CACHELEUX), Cécile AUTRAN (Pouvoir à Christiane TANZI)

Absents : Denis LAURENT, Sara SUSINI

PRESENTS : 15 VOTANTS : 5

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle au conseil que chaque année la commune de Callian verse une subvention à la coopérative scolaire, compte tenu des frais engagés par cette dernière.

Monsieur le Maire propose de voter par anticipation le versement d'une subvention d'un montant de 2 600 € permettant de financer les classes découvertes.

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** le versement par anticipation d'une subvention de **2 600 €** à la coopérative scolaire pour l'exercice 2025.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire

Secrétaire de séance

